

# LE FRANLAGEOIS

Volume 35, no. 7

Septembre 2022



[municipalite@ste-francoise.com](mailto:municipalite@ste-francoise.com)

## Table des matières

2- Calendrier	10- Bibliothèque	16- PAIS
3-5- Municipalité	11- Diner communautaire	17- Ressources
6-7- Fadoq	12- Prévention suicide	18- Anniversaires
8- Fabrique	13- Service-Incendie	19- Organismes
8-9- Maître de Poste	14-15- Sûreté du Québec	

# SEPTEMBRE 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
28	29	30	31 	1	2	3
4 Messe 	5	6 Réunion du conseil	7 	8 Diner communautaire <b>collecte</b> <b>déchets</b> <b>volumineux</b> 	9 Bridge	10
11	12	13 Bingo	14 	15	16 Bridge	17
18 Messe 	19	20	21 	22	23 Bridge	24
25	26	27	28 	29	30 Bridge	1
2	3	August 2022 S M T W T F S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31		October 2022 S M T W T F S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31		



# Nouvelles municipales

## Résumé des décisions du conseil municipal

### JUIN 2022

#### **Vérification comptable 2022-2023-2024 – Octroi de contrat**

C'est la firme Groupe RDL Thetford/Plessis Inc. qui est désigné pour effectuer la vérification comptable pour les trois prochaines années.

#### **Octroi d'un contrat pour la confection d'un nouveau logo**

Puisque le logo actuel de la municipalité est dans un format numérique désuet et qu'il ne répond plus aux normes actuelles en graphisme, il a été résolu de mandater la compagnie Duo Énergie Graphique pour la création d'un nouveau logo au coût de 850\$ plus taxes.

#### **FADOQ – Projet parcours santé**

La FADOQ a reçu une subvention du programme Nouveaux Horizons pour la mise en place d'un parcours santé. La municipalité autorise son installation sur le terrain derrière la salle multifonctionnelle et effectuera les travaux nécessaires pour la mise en place des bases en béton devant accueillir les modules d'entraînement.

#### **Modification au calendrier 2022 des séances ordinaires du conseil**

La séance du mois de juillet se tiendra le 12 juillet à 20h plutôt que le 5 juillet.

#### **Entente avec la municipalité de Fortierville pour l'embauche d'un animateur pour le camp de jour**

Considérant que la municipalité de Sainte-Françoise n'a pas de camp de jour cet été et que nous avons reçu une subvention salariale d'Emplois été Canada, il est résolu de procéder à l'embauche d'une animatrice pour le camp de jour de Fortierville.

#### **Location d'une partie du lot 6 180 984**

Il est approuvé de poursuivre la location des 34 acres en culture du lot 6 180 984 à la Ferme Drapeau et fils pour un montant de 102\$ par acre pour une période de 2 ans.

#### **Avenir du Centre Multiservices de Santé et de Service sociaux (CLSC) de Fortierville**

Une demande est faite au gouvernement pour qu'un décret ministériel permette de maintenir le service des médecins dépanneurs à l'urgence du CLSC de Fortierville.

#### **Octroi d'un contrat de gré à gré – Services professionnels en ingénierie pour la réalisation des documents d'ingénierie pour du pavage correctionnel et de la surveillance de chantier.**

Un contrat est octroyé à la firme du Grand conseil de la nation Waban Aki pour la réalisation des devis d'appel d'offres pour du pavage correctionnel dans les rangs de la municipalité au coût de 13 090\$. Un contrat est également conclu pour la surveillance du chantier de pavage au coût de 12 640\$.

#### **Dépôt de projet au programme PRIMA**

Une demande d'aide financière au programme PRIMA (programme d'infrastructures municipales pour les aînés) est autorisé pour l'amélioration de la salle municipale et le réaménagement de la bibliothèque municipale. Cette subvention permet d'aller chercher un montant de 100 000\$.

#### **Demande d'aide financière au Fonds Régions et Ruralité (FRR) volet 2 – Création d'un parc – phase 1 : Terrain de pétanque et parcours santé**

Une demande est présentée au FRR pour la création d'un parc à l'arrière de la salle multifonctionnelle. Ce parc regroupera, entre-autre, le terrain de pétanque et le parcours santé. Un montant de 5000\$ est alloué pour la pétanque et un montant de 9 368\$ pour la fabrication des bases de béton et l'achat de mobilier urbain (table de pique-nique, bancs et balançoire).

### JUILLET 2022

#### **Fauchage des fossés – Octroi de contrat**

Ferme Parité effectuera le fauchage des fossés pour les chemins municipaux au coût de 120\$ de l'heure.

### Utilisation d'équipement et de machinerie d'un employé

L'inspecteur municipal est autorisé à utiliser son tracteur et son tracteur à pelouse dans le cadre de ses fonctions. La compensation est de 25\$ de l'heure pour le tracteur à pelouse et 45\$ de l'heure pour le tracteur.

### Fermeture de rue publique

Suite à la réforme cadastrale, il a été constaté que l'ancien tracé de la route 265 était toujours considéré comme appartenant à la municipalité. Il est résolu de fermer cette ancienne route puisqu'elle n'est plus utilisée.

### Vente de terrain – Ancienne rue publique

Puisque l'ancienne rue publique se trouve sur des lots appartenant à monsieur Réjean Tousignant, il est décidé de lui vendre pour la somme de 1\$.

### Projet d'implantation de défibrillateurs externes automatisés (DEA) communautaires dans la MRC de Bécancour

En collaboration avec le CIUSSS MCQ, la MRC de Bécancour a mis en place un projet d'implantation de défibrillateurs externes automatisés (DEA) communautaires sur son territoire. La municipalité accepte de voir à l'entretien du DEA et de consacrer un budget annuel pour son fonctionnement.

### Marquage traverses piétonnes et stationnements municipaux – Octroi de contrat

Un contrat est conclu avec l'entreprise Ligne Pro au montant approximatif de 1 120\$ plus taxes pour le marquage des stationnements des bâtiments municipaux ainsi que 2 traverses piétonnes dans le village.

### Achat de mobilier urbain

Du mobilier urbain sera commandé pour la création du parc derrière la salle multifonctionnelle.

### Octroi de contrat pour l'installation de deux sentinelles au terrain de pétanque

Groupe Castonguay installera 2 sentinelles près du terrain de pétanque pour un montant de 2 997,87\$ plus taxes.

### Ajout d'un signataire au compte bancaire

Le maire suppléant, monsieur Yoland Neault, est ajouté comme signataire autorisé au compte de la municipalité chez Desjardins Entreprises.

### Déménagement du bureau municipal – Octroi de contrat

La compagnie Déménagement Canadien effectuera le déménagement du bureau municipal le 31 août prochain au coût de 125\$ de l'heure pour 3 hommes.

AOÛT 2022



**\*\*RAPPEL\*\***

### 4<sup>e</sup> VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas le dernier versement des taxes municipales :

**20 SEPTEMBRE**

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022**

Il est important de sortir vos déchets volumineux en bordure de la voie publique la veille pour vous assurer qu'ils soient ramassés.

Matières acceptées :



Matières non admises :



## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE 2021

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport a été déposé lors de la séance de conseil du 5 avril 2022.

### 1. Rapport du vérificateur externe

L'audit des états financiers consolidés de la municipalité de Sainte-Françoise pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2021 a été réalisé par la firme Groupe RDL Thetford/Plessis Inc. Ce rapport soulève l'opinion suivante des vérificateurs : « À notre avis, les états financiers ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Françoise de Lotbinière au 31 décembre 2021, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

### 2. États financiers au 31 décembre 2021

Le rapport financier de la municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 présente un surplus de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 124 471\$.

<b>États financiers consolidés au 31 décembre 2021</b>	
<b>Revenus 2021</b>	
Taxes	586 875 \$
Compensation tenant lieu de taxes	12 793 \$
Transferts	338 832 \$
Services rendus	32 237 \$
Imposition de droits	11 665 \$
Autres revenus	57 375 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>989 777 \$</b>
<b>Charges 2021</b>	
Administration générale	224 697 \$
Sécurité publique	114 439 \$
Transport	352 757 \$
Hygiène du milieu	77 222 \$
Santé et bien-être	- \$
Aménagement, urbanisme et développement	32 642 \$
Loisirs et culture	96 474 \$
Frais de financement	11 461 \$
<b>Total des charges</b>	<b>909 692 \$</b>
Moins : revenus d'investissement	(59 524) \$
<b>Excédent (déficit) de l'exercice 2021 avant conciliation</b>	<b>20 561 \$</b>

<b>Conciliation à des fins fiscales</b>	
Amortissement	135 226 \$
Remboursement de la dette à long terme	(23 000) \$
Activités d'investissement	(8 316) \$
Excédent de fonctionnement affecté	- \$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>124 471 \$</b>

# Le Club FADOQ Sainte-Françoise

Parution : fin d'été-début d'automne (septembre) 2022



Région  
Centre-du-Québec

## Bonjour à toutes et à tous,

Nous revoici à nouveau. L'été penche vers l'automne qui nous attire avec le retour à l'école, les bonnes récoltes, bientôt les pommes et les conserves. De quoi nous occuper !

Voici les grandes lignes pour notre parution FADOQ dans Le Franlageois de septembre. Bonne lecture !

1. **REMERCIEMENTS** : Denis Guillemette, notre vice-président, quitte le Conseil de la FADOQ Ste-Françoise. Denis et sa conjointe Mabel se rapprocheront de leur fils à Lévis. Nous le remercions pour sa contribution et leur souhaitons le meilleur que la vie puisse leur apporter pour le futur.
2. **PARCOURS SANTÉ** : Philippe Jacques, notre inspecteur municipal, a commencé la préparation du terrain, adjacent à la pétanque, pour l'installation des 4 stations d'entraînement extérieur Go-Élan. Nous croyons compléter le projet avant la fin septembre. Nous le remercions pour son aide.
3. **REPRISES BRIDGE ET BINGO** : veuillez consulter les affiches sur la 2<sup>e</sup> page FADOQ pour vous informer.
4. **GALA MUSICAL DIMANCHE 2 OCTOBRE** : Un événement d'une grande fierté qui revient pour la 6<sup>e</sup> fois à la salle multifonctionnelle. Inscrivez-vous en contactant Monique Desruisseaux et Hélène Bélanger.
5. **PAGE FACEBOOK FADOQ** : Nathalie Joanisse a relancé notre page Facebook et contribue régulièrement du contenu pertinent. Allez donc faire un tour à notre page Facebook Club FADOQ Ste-Françoise. Soyez nombreux à cliquer j'aime.
6. **GRANDE MARCHÉ FADOQ À ODANAK** : Le sentier pédestre Tolba est un lieu de découverte de la culture Abénakis en interrelation avec le milieu naturel. Cette activité est réservée aux membres FADOQ exclusivement. Coût : 19\$ incluant : Visite du Musée, collation traditionnelle, guide randonneur, taxes et tirages. Pour s'inscrire : Sylvie Roberge au (819) 752-7876 poste 21. <https://www.fadoq.ca/centre-du-quebec/activites/activites-physiques-et-sportives/grande-marche-fadoq>.
7. **COURS DE BIEN-VIVRE 2022-2023** : 55 minutes de théories sur différents sujets santé et d'exercices supervisés. Les cours débuteront lundi le 29 août. Inscription sur place lors du premier cours. Apportez votre 5\$ de frais annuels. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Isabelle Lambert au (819) 668-2338.
8. **ATELIERS PORTRAITS INTERGÉNÉRATIONNELS** : Dès cet automne, des ateliers réflexifs et créatifs seront offerts aux membres FADOQ et aux milieux scolaire et communautaire fréquentés par les adolescent-e-s (11-12-13 ans). Pour en savoir davantage, des affiches seront distribuées dans des endroits publics de Ste-Françoise. Vous pouvez également me contacter tel qu'indiqué ci-après.

**Gala Musical**  
6<sup>e</sup> Édition avec danse  
au profit de la FADOQ de Ste-Françoise  
**Dimanche 2 octobre 2022**  
à la salle Multifonctionnelle de Ste-Françoise  
Accordéon, violon, musique à bouche, chanson et votre sourire... on vous attend!  
Inscription 11h. - GALA 1h. à 5 h.  
Accompagnateurs:  
**JEAN-CHARLES HAMEL - JEAN DESPAROIS**  
Bar et acomodations sur place Entrée: 5\$ pour tous  
Info: Monique Desruisseaux: 819-287-5986  
Hélène Bélanger: 819-287-0106

Au plaisir de se relire et à la prochaine . . . parution !

Georges Drouin

Secrétaire, Club FADOQ de Ste-Françoise : (514) 655-9245 – [georges.drouin@gmail.com](mailto:georges.drouin@gmail.com)

# Le Club FADOQ Sainte-Françoise

Parution : fin d'été-début d'automne (septembre) 2022 Page 2



## BINGO

2 ième mardi de chaque mois

5\$ pour 3 cartes

Salle municipale de  
Ste-Françoise

19h30

### Année 2022

Mardi 13 septembre  
Mardi 11 octobre  
Mardi 8 novembre  
Mardi 13 décembre

### Année 2023

Mardi 10 janvier  
Mardi 14 février  
Mardi 14 mars  
Mardi 11 avril  
Mardi 9 mai  
Mardi 13 juin

Pour information : Mme Monique Desruisseaux, 819-287-5986

Club FADOQ Ste-Françoise



À tous les vendredis

Débutera le 9 septembre 2022.

Endroit : Salle municipale de  
Ste-Françoise

2\$/personne

Vous devez avoir votre partenaire.

Quoi de mieux qu'un bel  
après-midi à jouer au bridge  
en bonne compagnie.

Contacter:

Mme Monique Desruisseaux,  
819-287-5986

Club FADOQ Ste-Françoise

# Fabrique

Nos célébrations :

Dimanche à 9h00 à la salle multifonctionnelle.



## Intentions de septembre 2022 :

Dimanche : 04 sept. Jean-Noël Leblanc 1<sup>er</sup> anniv. Parents & amis

Dimanche : 18 sept. Raymond Hébert 1<sup>er</sup> anniv. Parents & amis

## Autres messes du dimanche

04-18 sept	Ste-Françoise	9h00	Parisville	10h30
	Ste-Croix	9h00	Leclerville	11h00
11-25 sept.	Fortierville	9h00	Deschailions	10h30
	Lotbinière	9h00	St-Édouard	11h00

Site internet : [www.stlaurent-duchene.ca](http://www.stlaurent-duchene.ca)



*Message de votre maître de poste*

*Septembre 2022.*

**PRENEZ NOTE QUE VOTRE BUREAU DE POSTE EST SUJET À UN NOUVEL HORAIRE QUI SERA EFFECTIF À LA FIN D'AOÛT OU AU DÉBUT DE SEPTEMBRE.**

**LUNDI, MARDI, MERCREDI**

**JEUDI**

**VENDREDI**

DE 10H00 À 12H30

10H00 À 12H30

10H30 À 12H30

DE 14H00 À 16H00

14H00 À 18H00

**FERMÉ EN APRÈS-MIDI.**

Ces heures permettent plus d'accessibilité pour un grand nombre de clients afin de récupérer leurs colis et autres services.

**JE TIENS À VOUS REMERCIER POUR VOTRE ATTACHEMENT ET FIDÉLITÉ À VOTRE BUREAU DE POSTE.**

**Soyez assuré que je continuerai à vous offrir le meilleur service possible**

Au plaisir,  
Claire Duhamel  
Maître de poste.

## Plusieurs personnes m'ont demandé les normes spécifiques concernant les boîtes aux lettres aux lettres. Alors voici les lignes directrices pour les boîtes aux lettres rurales.

### Spécifications :

- Lorsque vous choisissez une boîte aux lettres rurale, assurez-vous qu'elle est suffisamment solide pour supporter le poids des lettres et des colis et qu'elle est à l'épreuve des intempéries.
- Une boîte aux lettres rectangulaire doit présenter une ouverture d'au moins 17,5 cm (7") de largeur et de hauteur et un espace intérieur d'au moins 45 cm (18") de profondeur.
- Une boîte aux lettres cylindrique doit présenter une ouverture d'au moins 25 cm (10") de diamètre et un espace intérieur d'au moins 45 cm (18") de profondeur.
- La partie inférieure de la boîte doit être à au moins 100 cm au-dessus de la chaussée et préférablement située à 107 cm - 114 cm (42"-45") au-dessus du sol et ne doit pas obstruer l'accès aux autres boîtes près de celle-ci.
- Les boîtes aux lettres doivent avoir une porte située à l'avant, munie d'une poignée, d'une saillie ou d'un rebord résistant. Elles doivent demeurer ouvertes au moment de ramasser ou de livrer le courrier, et s'ouvrir avec facilité et bien se fermer.
- La boîte aux lettres doit être en position verticale et attachée solidement à un poteau fixe ou à un bras sur un levier et ne doit pas pouvoir basculer.

### Disposition :

- Toutes les boîtes aux lettres rurales doivent respecter les critères de sécurité de Postes Canada pour que la Société puisse assurer la sécurité des employés, des clients et des automobilistes.
- Une boîte aux lettres rurale doit se trouver le long du côté droit de la route dans la direction suivie par l'agent de livraison.
- Les boîtes aux lettres doivent être placées à un endroit où l'agent de livraison peut livrer le courrier de façon sécuritaire de la fenêtre du passager, sans sortir du véhicule.
- Il incombe au propriétaire de la boîte aux lettres de s'assurer que l'emplacement de la boîte aux lettres rurale est exempt d'obstacles souterrains tels que des lignes de transport électrique, des conduites de gaz, des câbles, des conduites d'eau, etc. Veuillez communiquer avec votre service de vérification de colonnes de services avant de creuser.
- Les véhicules de livraison doivent avoir suffisamment d'espace pour atteindre la boîte aux lettres et reprendre ensuite la route.
- Les boîtes aux lettres rurales ne doivent jamais être placées dans les voies ou les allées privées.

### Identification :

- L'adresse municipale de chaque résidant ou propriétaire doit être indiquée sur le côté droit de la boîte aux lettres rurale pour quiconque la regarde de face.
- Dans les secteurs sans adressage municipal, le nom complet d'un résidant doit être clairement indiqué.
- Le nom d'un résidant ou les données d'adressage doivent être placés sur le côté de la boîte pour qu'ils soient clairement visibles pour l'agent de livraison lorsqu'il ou elle s'approche de la boîte aux lettres.
- Les bureaux de poste locaux doivent être avisés des noms ou des entreprises qui reçoivent du courrier dans une boîte aux lettres rurale.

### Déneigement :

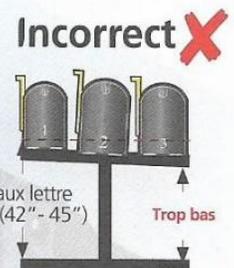
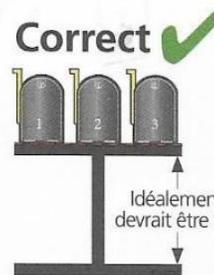
- La zone devant une boîte aux lettres rurale doit être déneigée et déglacée pour éviter que la livraison de lettres et de colis ne soit interrompue.
- Les agents de livraison ont besoin d'au moins une distance équivalente à la longueur d'un véhicule des deux côtés de la boîte aux lettres rurale afin de se garer de façon sécuritaire, de livrer le courrier, puis de reprendre la route.

### Regroupement :

- Les bureaux de poste locaux doivent approuver le regroupement de boîtes aux lettres rurales.
- Les boîtes aux lettres regroupées doivent toutes être à la même hauteur et respecter l'ordre numérique.



Les boîtes aux lettres **doivent** être alignées et réparties également le long du support.



Idéalement le bas de la boîte aux lettres devrait être à 107 cm - 114 cm (42" - 45") au-dessus du sol.

Trop bas

### Dispositif de signalisation :

- Un dispositif de signalisation est utilisé par les agents de livraison de Postes Canada pour indiquer que le courrier a été déposé dans la boîte aux lettres ou par les clients pour indiquer qu'il y a du courrier de départ à ramasser (le courrier de départ doit être suffisamment affranchi).
- Le dispositif de signalisation doit être facilement visible de loin et ne devrait pas cacher le nom ni l'adresse figurant sur la boîte aux lettres rurale.
- Le dispositif de signalisation doit être fixé sur le côté droit de la boîte aux lettres rurale, pour quiconque la regarde de face.

### Entretien :

- Les propriétaires de boîtes aux lettres rurales sont responsables de tous les frais associés au placement, à la réinstallation et à l'entretien de leur boîte aux lettres et du terrain avoisinant.
- Chaque propriétaire est également responsable de remplacer ou de réinstaller sa boîte aux lettres endommagée ou qui est tombée.
- Veuillez vous assurer que, pendant les heures de livraison, l'accès aux boîtes aux lettres est exempt d'obstacles tels que des poubelles, des réceptacles de journaux, des véhicules stationnés, etc.
- La zone à l'avant de la boîte aux lettres doit être ferme et nivelée pour permettre un accès facile et sécuritaire aux véhicules de livraison de Postes Canada.
- Les agents de livraison ne sont pas obligés de descendre de leur véhicule pour effectuer la livraison à une boîte aux lettres rurale et leur incapacité à accéder à une boîte aux lettres rurale peut occasionner la non-livraison.
- Les boîtes aux lettres en métal ont tendance à rouiller et devraient être vérifiées régulièrement pour veiller à ce qu'elles ne constituent pas un risque pour les employés de Postes Canada.

**Pour de plus amples renseignements communiquez avec votre bureau de poste local ou appelez le service à la clientèle de Postes Canada au 1 800 267-1177.**

## Bibliothèque

Dans son 15<sup>ième</sup> roman, intitulé : Contrecoup, l'auteure québécoise Marie Laberge parle des dommages collatéraux, mais elle parle surtout de la vie.

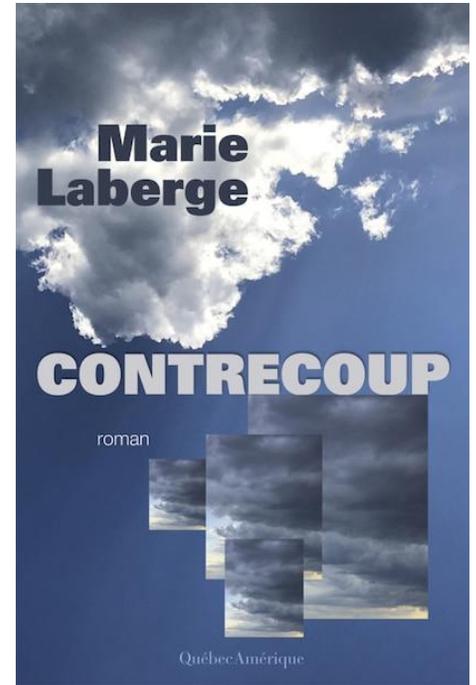
À 70 ans, Mme Laberge a toujours cette même énergie d'écrivaine, ce désir de communiquer ses réflexions avec une grande humanité, d'aller au fond des choses, de témoigner de la nature humaine, ici, suite à une tuerie qui a fauché 3 jeunes vies.

Dans ce livre réparti en courts chapitres, le lecteur se promène entre 2 étapes : au moment du drame et plus tard.

On peut dire que c'est un livre de notre époque même si parfois on retrouve des expressions d'un autre âge comme ce personnage qu'elle décrit étant : «...sombre comme une croix de tempérance...» (Voir Google)

Toutefois, tout au long de la lecture, son écriture garde le même rythme soutenu.

Bonne lecture !



Marie-Paule Lyonnais

Pour le comité de bibliothèque



## Diner communautaire

Les dîners communautaires sont enfin de retour et il nous fait plaisir de vous inviter à tous les **2e jeudi de chaque mois**, de septembre 2022 à mai 2023 dès 11h30 à la salle communautaire.

Venez échanger, vous amuser, vous informer autour d'un bon repas chaud servi sur place par notre service de traiteur.

Le **coût est de 15\$** par personne pour le repas.

Vous devez réserver votre place en appelant avant le 2e lundi de chaque mois au 819-288-5533 poste 4 si vous ne recevez pas un appel de notre bénévole.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Si vous avez envie de vous impliquer et/ou de participer, vous pouvez aussi me contacter

Maryse Deshaies  
pour le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour  
819-288-5533 poste 4

\*\*\*\*\*

## Diner communautaire



Jeudi 8 septembre à la salle municipale

Diner à midi  
Arrivée à 11h30, jeux sur papier  
Coût : 15\$

Pour information et réservation : Suzanne Aubé 819-287-5968  
Saskia Wiegelmann 819-287-0068

**10 septembre 2022**

# **Journée mondiale de la prévention du suicide**

**Thème** : Créer l'espoir par mon écoute , ma présence et ma  
disponibilité

---

**Samedi le 10 septembre 2022**

Allumons une chandelle à notre fenêtre pour démontrer  
notre appui à la prévention du suicide et ainsi vivre un  
moment de recueillement en se souvenant de nos proches  
tout en soulignant notre attachement à la vie.

**1-866-APPELLE ou [www.aqps.info](http://www.aqps.info)**

**1-866 -277-3553**

**Le comité local de la prévention du suicide**

Marie-Paule Lyonnais

Octavia Bédard

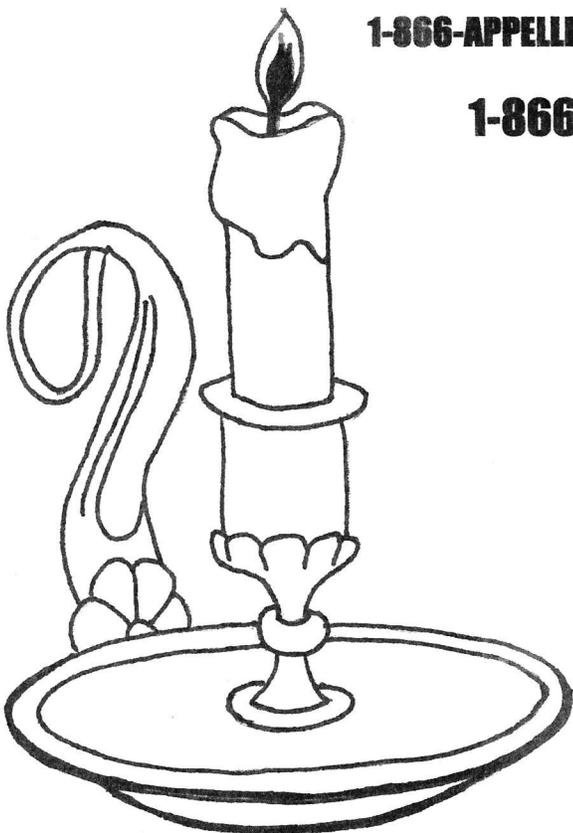
Céline Pépin

Mélisa Martel

Hélène Quesnel

Chantale Dégarris

Johanne Brisson





# SSIRMRCB BULLETIN

## PRÉVENTION 2022

### FEUX DE CUISSON

Au Québec, près du tiers des incendies de bâtiments résidentiels débutent dans la cuisine. Ces incendies sont majoritairement causés par des erreurs humaines, des distractions, etc.

Outre les brûlures, de lourdes pertes humaines et matérielles en découlent.

Plusieurs événements malheureux peuvent être évités par de simples gestes préventifs.

### PRÉCAUTION

- Surveillez toujours les aliments qui cuisent. Utilisez une minuterie;
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron. Utilisez une friteuse thermostatique;
- Pour cuire les aliments, utilisez un récipient dont le diamètre est plus grand ou égal à l'élément chauffant sur la cuisinière. Un débordement de nourriture sur l'élément pourrait provoquer un incendie;
- Ayez un couvercle à portée de main. Si ce n'est pas celui du récipient, assurez-vous qu'il peut le couvrir en totalité.



### N'ÉTEIGNEZ JAMAIS UN FEU DE CUISSON AVEC DE L'EAU

*Même si croyez avoir éteint totalement le foyer d'incendie, faites toujours le 9-1-1 afin que les pompiers procèdent à une inspection méticuleuse de votre cuisine, de vos murs et de votre hotte où habituellement il se loge un peu de graisse de cuisson. N'hésitez jamais à nous appeler.*

### PRÉVENTION

- Fermez les appareils de cuisson lorsque vous devez quitter la cuisine ou votre domicile;
- Ne rangez pas d'objets dans le four ni sur le dessus de la cuisinière;
- Gardez un extincteur portatif, à portée de main, à quelques mètres de la cuisinière, par exemple à l'entrée de la cuisine, et apprenez à l'utiliser;

### NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, POUR VOUS!!

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux, Agent en  
prévention incendie  
[g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca](mailto:g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca)





# Communiqué de presse

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

## CONSEILS DE PRÉVENTION POUR LES TRAVERSES PIÉTONNIÈRES

### PIÉTON ET CONDUCTEUR PARTAGEONS LA ROUTE!

Trois-Rivières, le 25 juillet 2022 – Voici quelques conseils de prévention que nous donnons aux piétons, ainsi qu’aux autres usagers de la route, quant aux règles entourant les traverses piétonnières.

#### **Le saviez-vous?**

Chaque jour au Québec, des piétons sont heurtés par un véhicule, principalement en zone urbaine. C’est pourquoi le Code de la sécurité routière prévoit une réglementation afin d’assurer des déplacements sécuritaires. Dans tous vos déplacements sur la route, vous devez être concentrés et vigilants!

#### **Quelques consignes pour votre sécurité :**

##### **Être visible**

Vous êtes plus à risque dans l’obscurité, car vous êtes moins visibles pour les conducteurs. Portez des vêtements ayant des matières réfléchissantes, cela vous permettra d’être vu par les automobilistes.

##### **Sur le trottoir**

En tant que piéton, vous devriez toujours circuler sur le trottoir. S’il n’y en a pas, marchez sur l’accotement dans le sens contraire de la circulation.

##### **Aux intersections**

Lorsque vous devez emprunter une intersection, assurez-vous de l'absence de danger et gardez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu. En tout temps, vous devez respecter les feux pour piétons. S'il y a seulement des feux de circulation, vous avez le droit de passage au feu vert ainsi que la priorité en vous engageant sur la chaussée. Au panneau d'arrêt, vous avez la priorité de passage et les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule pour vous céder le passage.

### **Vigilance aux passages pour piétons**

Ces passages sont délimités par des bandes jaunes et ils sont indiqués par un panneau. Vous avez la priorité lorsque vous vous y engagez. Les automobilistes et les cyclistes doivent s'immobiliser pour vous laisser passer. Les automobilistes doivent anticiper que vous allez traverser; un excès de 10 km/h peut faire la différence entre la vie et la mort.

### **Éviter les distractions**

L'utilisation d'un cellulaire, que ce soit pour converser, texter ou utiliser Internet, ainsi que le port des écouteurs distraient autant l'automobiliste que le piéton. Il est important de se concentrer sur son environnement.

### **La ligne d'arrêt pour les automobilistes**

Les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule avant la ligne d'arrêt, située devant le passage pour piétons. Si toutefois il n'y a pas de ligne d'arrêt, vous devez laisser la voie libre en vous arrêtant avant le passage pour piétons.

Le non-respect de ces règles peut entraîner :

- Une amende de 100\$ à 200\$ et des frais judiciaires;
- Jusqu'à 3 points d'inaptitude dans votre dossier de conduite.

Poste de la MRC de Bécancour

Sûreté du Québec

819 298-2211

[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)



**À propos du PAIS :** Le Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS) est un organisme à but non-lucratif dont la mission est l'accueil, l'intégration et l'accompagnement des personnes immigrantes dans la MRC de Bécancour.

## Les services

- Cours de français;
- Accueil, intégration et accompagnement personnalisé;
- Activités collectives;
- Accompagnement pour connaître les services et les activités de la région;
- Jumelage interculturel.

## Accompagnement personnalisé

- Aide à la recherche d'un logement et aux services tels que l'Internet, l'électricité et les changements d'adresse.
- Soutien à l'inscription des enfants à l'école, à la garderie, aux camps de jour et à des activités culturelles et sportives pour toute la famille.
- Accompagnement pour l'obtention du permis de conduire, du Certificat de sélection du Québec, du numéro d'assurance social, de la carte d'assurance maladie du Québec, etc.



## Activités collectives

- Café-rencontre avec des thématiques pour s'imprégner de la culture québécoise.
- Activités de plein-air dans la région (telles que raquettes, pêche, glisse, pique-nique, etc.).
- Ateliers d'informations (telles que les étapes vers la résidence permanente, le permis de conduire au Québec, le budget, etc.).



**Nos services sont offerts partout sur le territoire de la MRC de Bécancour.**

**Nous pouvons nous déplacer pour vous rencontrer et tous nos services sont gratuits !**

Avec la participation financière de :



**Pour plus d'informations :**

**Camila Gomes, 819-529-4554, [cgomes@pais.ca](mailto:cgomes@pais.ca)**

## RESSOURCES

 <p>Mission : La prévention de toutes les formes de violence faite aux enfants.            Personne-ressource : Linda Laliberté 819-752-9711  <a href="mailto: Espaceb-f@cdcbf.qc.ca">Espaceb-f@cdcbf.qc.ca</a></p>	 <p>Pour adolescents et jeunes adultes. Il travaille à la promotion de la santé et du mieux-être psychologiques, à l'intégration sociale et à la prévention.            Personne-ressource : Sonia Lauzon 819-298-2802  <a href="mailto: direction.gtj@gmail.com">direction.gtj@gmail.com</a></p>	 <p>La maison La Nacelle</p> <p>Ressource d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfant. Personne-ressource : Johanne Paris  <a href="mailto: maison.lanacelle@cgocable.ca">maison.lanacelle@cgocable.ca</a></p>
 <p>Mission : Regrouper les membres de l'entourage d'une personne atteinte d'un trouble majeur de santé mentale, de leur offrir une gamme de services de soutien, et ce, afin d'actualiser leur potentiel.            Personne-ressource : Karine Gauthier 819-233-9143  <a href="mailto: lapasserelle@tlb.sympatico.ca">lapasserelle@tlb.sympatico.ca</a></p>	 <p>Centre d'intervention en dépendances. Vient en aide aux personnes avec des problèmes de dépendances et à leurs proches. Elle joue aussi un rôle actif dans la prévention des dépendances. Personne-ressource : Annie Gauthier 819-293-8264  <a href="mailto: relance@sogetel.net">relance@sogetel.net</a>            site internet : <a href="http://www.larelance.org">www.larelance.org</a></p>	 <p>Organisme en travail de rue. Services de soutien aux personnes dans leur démarche,, par la référence personnalisée, l'accompagnement, l'écoute et le support. Personne-ressource : Ginette Deshaies 819-298-4799            Cellulaires travailleurs de rue : 819-383-0709 et 819-694-5621  <a href="mailto: laruebecancour@tlb.sympatico.ca">laruebecancour@tlb.sympatico.ca</a></p>
 <p>Services intégrés pour l'emploi</p> <p>Centre d'aide à l'emploi pour femmes. Personne-ressource : Anick Bernier 819-298-2047  <a href="mailto: anick-bernier@siemploi.com">anick-bernier@siemploi.com</a>            Site internet : <a href="http://www.siemploi.com">www.siemploi.com</a></p>	 <p>Aide à la recherche d'emploi, rédaction de curriculum vitae, pratique d'entrevue, Personne-ressource : Martin Peck 819-373-1726 poste 224  <a href="mailto: mpeck@strategiecarriere.com">mpeck@strategiecarriere.com</a></p>	 <p>Au cœur des familles agricoles</p> <p>Un service gratuit d'écoute, d'aide, d'accompagnement et de répit 24h/24, 7j/7.</p> <p> Hélien Bourgoïn            Travailleuse de rang – Technicienne en éducation spécialisée (T.E.S.) C du Qué.            450-768-6995  <a href="mailto: helenbourgoïn@acfareseaux.qc.ca">helenbourgoïn@acfareseaux.qc.ca</a></p>

**Nous leurs souhaitons un *Joyeux Anniversaire !***

**Septembre :**

- 2 : Gilles Tousignant
- 3 : Yvonne Bélanger
- 4 : Jean-Gilles Gauthier, Nathalie Joanisse
- 8 : Michel Dubois
- 9 : Mario Lyonnais
- 10 : Alice Baril, Christian Daigle, Sylvain Pelletier
- 11 : Geneviève Bédard
- 12 : Cécile Dubois
- 13 : Marie-Josée Cloutier
- 14 : Michel Proulx
- 16 : Célia Neault
- 17 : Marie-Loup Lessard
- 18 : Colette Lavoie
- 19 : Robert Proulx
- 20 : Julie Châteauneuf
- 21 : Kassandra Nadeau, Robin Ouellette
- 22 : Pauline Auger
- 23 : Caroline Boutet
- 27 : Loïck Boucher, Chantal Séguin, Katy Touchette
- 28 : Annik Boisvert, Charlie Paré



Si nous vous avons oublié, toutes nos excuses, veuillez nous en informer s.v.p.  
Merci et Bon Anniversaire !

\*\*\*\*\*



« *Donne à chaque jour la chance de devenir  
le plus beau jour de ta vie.* »

Mark Twain

Sans frais : 1-866-Appelle (277-3553) 24h / 7 jr

[www.prevention-suicide.qc.ca](http://www.prevention-suicide.qc.ca)



CENTRE DE  
**PRÉVENTION  
DU SUICIDE**  
ACCALMIE

[www.aqps.info](http://www.aqps.info)

un espoir,  
une présence,  
dans la prévention du suicide

Le comité local prévention du suicide.

Marie-Paule Lyonnais  
Johanne Brisson  
Hélène Quesnel

Octavia Bédard  
Mélisa Martel  
Chantal Dégarris

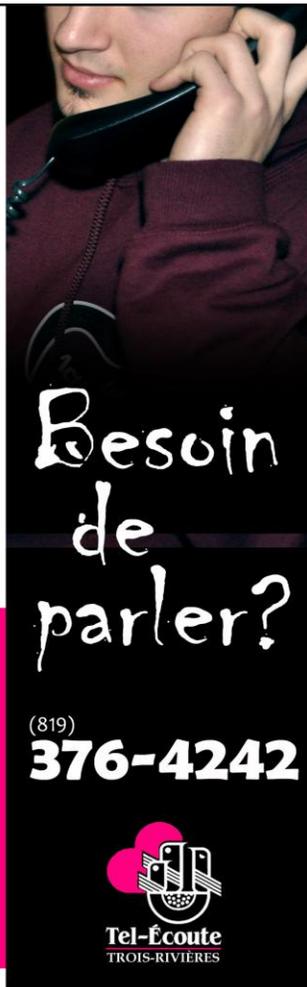
Céline Pépin

### Tél-Écoute

est un service  
d'écoute  
téléphonique,  
gratuit,  
**confidentiel**  
et **anonyme**.

**Nous sommes  
là pour vous...**

Des  
bénévoles  
vous offrent  
une oreille  
attentive  
du **lundi**  
au **vendredi**  
de 18 h à 22 h  
et le **dimanche**  
de 18 h à 21 h



(819)  
**376-4242**



## Réunion des Alcooliques Anonymes

**Tous les dimanches soir 20hrs  
à la salle municipale  
563, principale, Ste-Françoise**

**Les gens qui veulent  
de l'information  
sont les bienvenus**

**Pour goûter à la sobriété  
et à la joie de vivre,**

**Consultez les A.A.  
au 758-3959, c'est gratuit**



Municipalité Sainte-Françoise  
575, 10 & 11<sup>e</sup> Rang Est  
Ste-Françoise, Qc  
G0S 2N0

Tél : 819-287-5755 Fax : 819-287-5838  
[municipalite@ste-francoise.com](mailto:municipalite@ste-francoise.com)

**Membres du Conseil municipal**

Mario Lyonnais, maire  
Sylvain Pelletier, Chantal Séguin, Louis Touchette  
Alain Leblanc, Yoland Neault, Yvon Paulin  
Carine Neault, directrice générale



Inspecteur municipal : Philippe Jacques 819-998-5966  
Inspecteur en bâtiment et fosse septique : Marcel Lavoie 819-287-0076  
Maire suppléant : Yoland Neault  
Comités : Salles (location et entretien): Sylvain Pelletier, Mario Lyonnais, Yvon Paulin  
Bibliothèque : Chantal Séguin  
Urbanisme : Mario Lyonnais, Yvon Paulin.  
Mat. Résiduelles & Envir. : Yoland Neault, Yvon Paulin  
Voirie : Sylvain Pelletier, Alain Leblanc, Yoland Neault, Louis Touchette  
Incendie & Sécur. Civile, SQ : Mario Lyonnais, Yoland Neault  
Organismes et loisirs : Mario Lyonnais, Alain Leblanc  
MADA : Yvon Paulin  
Aréna : Mario Lyonnais (représentant officiel) Yoland Neault (substitut)

**Réunion mensuelle : 1<sup>e</sup> mardi de chaque mois**

Ouverture bureau municipal : **lundi 13h00 à 16h00**  
**mardi, mercredi, jeudi 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00**  
**vendredi fermé**



[municipalite@ste-francoise.com](mailto:municipalite@ste-francoise.com)

\*\*\*\*\*



**Permis de feu : 819-288-5694 ..... Pensez à téléphoner quelques jours à l'avance!**  
Gratuit

\*\*\*\*\*

**Bibliothèque municipale :** **mardi 10h00 à 12h30 et le mardi de 17h30 à 19h30**  
**(819) 287-0126** *Éric Beaudry coordonnateur 873-250-7043*  
*Carole Touchette adj.coor. 819-692-8295*



\*\*\*\*\*

**Bureau de poste :** Lundi-mardi-mercredi de 10h00 à 12h30 et de 14hrs à 16hrs.  
**819-287-0111** Jeudi 10h00 à 12h30 et de 14hrs à 18hrs  
vendredi de 10h30 à 12h30, fermé en après-midi



\*\*\*\*\*

Pour les organismes faire parvenir vos articles à [lefranlagois@hotmail.com](mailto:lefranlagois@hotmail.com) ou à une des responsables :  
Aline Bélanger, Francine Brisson, Carole Touchette. Avant le 15 du mois.